



QUI SIÈGE AU CONSEIL D'ÉCOLE ?

- les enseignantes
- les ATSEM
- la mairie
- le directeur de CLAE/CLSH
- **les représentants des parents !**

Au cours de l'année 2014-2015, vos représentants FCPE se sont appliqués à défendre les intérêts de tous les enfants et de leur famille ...

Voter FCPE, c'est voter pour DES PARENTS D'ÉLÈVES QUI AGISSENT pour :

- **UNE ÉCOLE POUR TOUS** : des enseignants spécialisés accessibles (psychologues scolaires, éducateurs...)
- **UNE ÉCOLE GRATUITE** : des listes de fournitures réduites
- **UNE ÉCOLE OUVERTE ET VIVANTE** : un lieu de dialogue, d'échanges, pour que chacun s'enrichisse de ses différences
- **DES LOCAUX DE QUALITÉ** : pour améliorer l'environnement sonore des classes (pose linoléum)
- **DES FRAIS PÉRISCOLAIRES CONTENUS** : comme nous l'avons défendu tout au long de l'année, l'accès aux TAE est gratuit et doit le rester !
- **DES REMPLACEMENTS SYSTÉMATIQUES** : en cas d'absence non remplacée, intervention auprès de l'inspection pour obtenir les remplaçants

VOTONS FCPE, pour soutenir en 2015-2016 :

- **DES EFFECTIFS ADAPTÉS** : toujours vigilant sur les effectifs, 25 élèves par classe max. doit rester la norme !
- **UN GROUPE SCOLAIRE MODERNISÉ** : nous prendrons toute notre place dans les discussions engagées avec la municipalité pour la rénovation des écoles (cantine plus grande - 1 seul service, locaux ALAE, classes rénovées)
- **UN DIALOGUE EXIGEANT MAIS CONSTRUCTIF !** : des échanges efficaces et déterminés avec l'ensemble des intervenants : équipes pédagogiques, personnels techniques et périscolaires, collectivités locales, services du Ministère de l'Éducation Nationale.

Le 9 Octobre, votons FCPE !